



La Commune



Pas question !

Réforme Peillon

Dans la foulée des états généraux de la démocratie territoriale, le 9 octobre 2012 à la Sorbonne, François Hollande a présenté les enjeux de la loi pour l'école. Dans son discours, il a fait la promotion des " territoires ", des " spécificités territoriales", des " projets éducatifs territoriaux ", du "service public territorialité de l'orientation ". Dans les pas du Président, le 11 octobre, le ministre Peillon a présenté à la presse les grandes lignes de la future loi d'orientation et de programmation pour l'école dans le cadre de l'acte III de la décentralisation : l'orientation scolaire et ses personnels auraient " un service et des missions définis conventionnellement " avec chaque région, en lieu et place de leur statut de fonctionnaire d'Etat.

En s'appliquant dès la rentrée 2013 dans certaines communes, la réforme des rythmes scolaires engendrerait les pires inégalités de traitement d'une école à l'autre et constituerait l'une des pièces maîtresses de la mise en oeuvre de l'acte III de la décentralisation. Elle s'inscrit dans l'objectif récemment réaffirmé par le gouvernement de réduire les déficits publics, en opérant pour dix milliards supplémentaires de coupes claires dans les services publics. Mais voilà, l'appel du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, aux organisations syndicales : " *On ne peut pas faire sans vous, on ne peut pas faire sans les parents d'élèves, on ne peut pas faire sans les collectivités territoriales* ", n'a guère trouvé d'écho . C'est le moins que l'on puisse dire après le refus massif du projet de décret sur les rythmes scolaires au Conseil supérieur de l'éducation le 8 janvier, puis au Comité technique ministériel avec le vote contre des organisations syndicales CGT, FO, FSU et SUD. Ce même jour, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche a voté contre le projet de loi de refondation de l'école, il a voté non à la remise en cause du monopole de l'Etat en matière de collation des grades universitaires. Parmi les votes contre, ceux des syndicats FO, FSU et UNSA. Le ministre Peillon n'a obtenu aucune voix des organisations syndicales sur ses projets.

Décentralisation

_ Cette réforme n'est qu'un prétexte à la diminution des heures d'enseignement et à la remise en cause du statut des enseignants des écoles, pour les placer sous la tutelle des collectivités locales. Peillon l'a dissociée de sa loi. Il se heurte aux revendications des enseignants du primaire qui ne veulent pas qu'on touche à leurs conditions de travail, à leur salaire et à leur statut. Il se heurte aussi à une fronde des élus dont les communes, déjà étranglées financièrement, devraient prendre en charge les heures consacrées aux activités périscolaires. A tel point que l'Association des maires de France, pourtant favorable au projet, demande un report de deux ans de la réforme, dont elle estime que " *l'application à la rentrée 2013 serait trop juste pour permettre aux communes de se préparer correctement* ", notamment parce qu'elle craint que ce projet " *conduise de facto à la prise en charge financière par les communes d'un temps relevant de l'obligation de service des enseignants* " .

Grève

_ Le 12 février, l'appel à la grève lancé par quatre fédérations dans l'Education nationale, a été suivi massivement, dans certains départements le taux de grévistes a atteint 90%. L'unité réalisée dans la grève sur les mots d'ordre : " *Abrogation du décret sur les rythmes scolaires, retrait du projet de loi de refondation de l'école.* " rentre en contradiction avec l'orientation des responsables de la FSU. C'est ainsi que le matin de la grève, interviewé sur RTL, Sébastien Sühr, secrétaire général du SNUipp-FSU, a déclaré : " *Je demande tout simplement au ministre que là où il y a accord avec toutes les parties prenantes, allons-y pour 2013, partout ailleurs, il faut un report systématique en 2014.* " Le journal Les Echos souligne : " *Au départ, le SNUipp ne devait pas s'engager dans une grève nationale, confie un observateur avisé. Mais il y a le contexte et la difficulté de gérer au mieux les contradictions des adhérents et sympathisants. Le contexte pousse à la radicalisation, alors que s'est ouvert hier le congrès de la principale fédération d'enseignants, la FSU. Dans la même veine, le congrès de la FSU, réuni du 11 au 15 février, est resté sourd à l'exigence qui monte d'en bas, au mot d'ordre de "retrait du décret" il a opposé "la réécriture" de celui-ci.* "

Des maires à la peine

_ Par ailleurs nombre sont les communes qui diffèrent l'application de la réforme à la rentrée 2014, c'est le cas de Lille, Lyon, Montpellier dirigées par le PS. Tandis qu'à Paris, pour le troisième meeting de rencontre avec les enseignants, le maire Delanoë qui avait fait le déplacement pour tenter de renouer le dialogue, après les grèves du 22 janvier et du 12 février a été "chahuté par les profs" d'après le quotidien "20 minutes" qui rapporte les propos suivants : " *Si cette réforme est un progrès, faisons-la tout de suite. Si elle ne l'est pas, ne la faisons jamais* ", s'avance le maire. "Jamais, jamais", scandent plusieurs participants."

FDG-PCF

_ Le 26 février, André Chassaigne, responsable du groupe Front de Gauche à l'Assemblée nationale déclare à propos du projet Peillon : " *On ne s'y opposera pas. Notre vote favorable ou d'abstention sera fonction des débats, des amendements, des avancées qu'on pourra avoir sur ce texte.* " Et de saluer " une volonté nouvelle pour développer l'Education nationale dans notre pays ". En effet pas une voix ne s'est élevée contre le projet de loi du Ministre de l'Education Nationale qui a reçu les offres de service de Marie-George Buffet, au premier jour des débats à l'Assemblée nationale : " *Je dirai qu'avec le projet de loi qui nous est soumis, nous posons un grand nombre de premières pierres, mais le chantier est loin d'être terminé. Nous avons encore du travail à accomplir (...). Nous sommes disponibles, soyez-en certain, monsieur le ministre, pour y travailler.* "

Modifié le lundi 01 avril 2013

Voir aussi dans la catégorie France

La formation professionnelle en miettes - Première partie

Dossier du mois La loi El Khomri a mis en route le « Compte Personnel d'Activité » (CPA). Un « compte » qui aurait pu aussi bien s'appeler « Compte de Précarité Assurée », sous couvert... >>

Vers un Manifeste de La Commune

Comme l'avait déjà annoncé Marx, le capitalisme condamne des masses considérables d'êtres humains « mourir de faim dans un monde d'abondance ». Comme l'avait annoncé Jaurès : «... >>

Urgence - Hôpital

Les hôpitaux sont la proie des prédateurs au pouvoir. S'appuyant sur des lois, des décrets, des réformes de rationnement et de rentabilisation de la santé, au nom de « la maîtrise des... >>

Comment Macron et Collomb traquent les réfugiés

Une Europe qui refuse d'accueillir les réfugiés. En France, malgré les discours démagogiques de Macron les réfugiés demeurent aux yeux de tous ces politiciens le fardeau qu'ils veulent... >>

Contre Mélenchon

Contribution de Daniel Petri. Ci-dessous le sommaire et la préface. Vous pouvez retrouver l'intégralité de contribution en PDF joint. (Voir partie II) >>

La violence policière « en marche »

L'état d'urgence, reconduit à plusieurs reprises depuis deux ans, a jeté une lumière crue sur la violence policière de l'État. Les « bavures » sont nombreuses, de plus en plus graves,... >>
